

**L'ACCOLADE**



**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'actions suivantes :  
Bilan de compétences

M a j 0 1 / 0 5 / 2 0 2 6

# PRESTATION DE BILAN DE COMPETENCES (CPF)

**Pour Mme ou M**

**Devis (date)**

29, Rue du Thaurion 23 250 Pontarion - [laboutiquedesidees@orange.fr](mailto:laboutiquedesidees@orange.fr) – 06 17 86 38 62

SIREN/SIRET : 913 472 700 00016 – N° Association : W232005974

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75230037523 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

La Boutique des idées est exonérée de TVA

*La Boutique des idées reçoit le concours financier de : La Caf, La Drac, La Région Nouvelle Aquitaine, La Dsden (fdva2), Le Département de La Creuse, La Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest, la Commune de Pontarion,*

## 1 – LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS DU BILAN

---

- **M** souhaite être accompagnée dans sa réflexion professionnelle en réalisant un bilan de compétences. Cette prestation, conforme au cadre légal et réglementaire en vigueur (art. L6313-1, L6313-4, R6313-4 à R6313-8, L6323-1 à L6323-9, D6323-6 à D6323-8 du Code du travail) est financée par son Compte Personnel de Formation.
- A l'issue de notre entretien d'information du \_\_\_\_\_, son bilan est avant tout un **accompagnement** dans sa réflexion professionnelle dont **les objectifs sont de définir son projet professionnel (dans ou hors de son entreprise) et sa mise en œuvre. Cela implique de revisiter** les sources de sa motivation, le sens qu'elle souhaite donner à son activité professionnelle, de valider sa vision du marché du travail et d'identifier ses compétences transférables.
- **Dés lors, nous proposons de l'accompagner suivant le cadre méthodologique décrit ci-après**, en fonction de ses attentes et besoins personnels tels qu'ils apparaissent et peuvent évoluer au cours du bilan.

## 2 – LA METHODE D'ACCOMPAGNEMENT

---

- **Notre accompagnement** repose sur la combinaison de plusieurs actions de la part du bénéficiaire et du consultant :
  - La **réflexion** menée par le bénéficiaire, selon la méthodologie de l' ADVP (Activation du développement Vocationnel et Personnel) et adaptée par le consultant à son cas,
  - Les **entretiens** s'appuyant sur cette réflexion : à travers un questionnement ouvert et attentif, nous proposons une analyse partagée des besoins essentiels du bénéficiaire en lien avec son projet professionnel, nous cherchons à développer son autonomie et sa conviction dans la réalisation d'un projet réaliste et l'aidons à identifier et décider ce qui lui convient. Nous sommes attentifs à permettre, le cas échéant, l'explicitation des besoins liés à une inaptitude médicale probable ou avérée ou à un handicap reconnu ou non, pour adapter notre accompagnement et co-construire avec le bénéficiaire un plan de compensation du handicap pour l'emploi. Nous travaillons en lien avec les professionnels du champ du handicap et de la santé.

- Les **questionnaires et tests de valeurs et de personnalité, le photolangage et test de centre d'intérêt**, apportent un éclairage sur les ressources et motivations et attentes du bénéficiaire,
- **L'analyse approfondie du parcours professionnel** est co-réalisée pour identifier les compétences mobilisables pour un nouveau projet où le renforcement d'une situation professionnelle,
- L'accompagnement à la **recherche d'informations** du bénéficiaire sur les organismes de formation, la validation des acquis de l'expérience, le marché de l'emploi du territoire d'activité et du bassin de vie du bénéficiaire, la création d'entreprise, et sur de nombreux métiers, dans les secteurs privé et public, pour alimenter la réflexion sur son projet professionnel,
- **La rencontre avec des professionnels** dans le réseau du consultant et du bénéficiaire en lien avec les projets professionnels du bénéficiaire, voire même, si possible, l'organisation de périodes d'observation en milieu de travail (convention de PMSMP)
- La rédaction **d'une synthèse** du bilan de compétences, qui est un document confidentiel et seule propriété du bénéficiaire. Selon l'article R6313-7 du Code du Travail, cette synthèse et tous les documents rédigés pendant le bilan seront conservés pendant un an après la fin du bilan pour le suivi de sa situation. Ils seront ensuite détruits par le consultant.

### 3 – LE DEROULEMENT ET LE CALENDRIER

---

- **Le bilan se déroule sur 2 mois au moins (hors congés) et sur une durée de 24 heures maximum** : C'est la durée souhaitable pour mûrir un projet professionnel. Nous préconisons environ **8 à 9 entretiens à raison de 2 heures en moyenne par entretien pour au moins 16 à 18 heures d'entretiens**, le reste étant consacré par le bénéficiaire aux travaux d'analyse et de recherche guidés par le consultant et, par le consultant, aux corrections des tests et à la rédaction de la synthèse.

**DEROULEMENT DU BILAN et CALENDRIER PREVISIONNEL**

La certification qualité a été délivrée  
 Le plan d'actions suivantes :  
 Bilan de compétences

Entretiens	Thèmes	Contenu
<b>PHASE PRELIMINAIRE</b>  <b>N°1</b> Date heure	Votre demande et vos besoins	Règles et déontologie du bilan Vos attentes / BC et / consultant A quelle étape professionnelle êtes-vous ? Articulation vie professionnelle/personnelle Validation/Accord sur votre envie de faire ce bilan, ses modalités de déroulement.
<b>PHASE D'INVESTIGATION</b>  <b>N°2/3</b> Date heure	Historique de votre parcours  Vos motivations	Votre parcours professionnel Photolangage sur les attentes professionnelles Questionnaires de valeurs pour intersession  Identification de votre motivation : travail sur les questionnaires de valeurs Passation des tests de centre d'intérêts IRMR, Explorama, de valeurs et de personnalité
<b>N°4/5</b> Date heure	Vos besoins	Restitution des tests Exploration des métiers en lien avec vos centres d'intérêts Vos contraintes personnelles Les concessions envisageables Les obstacles éventuels Point sur le déroulement du bilan

29, Rue du Thaurion 23 250 Pontarion - [laboutiquedesidees@orange.fr](mailto:laboutiquedesidees@orange.fr) – 06 17 86 38 62

SIREN/SIRET : 913 472 700 00016 – N° Association : W232005974

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75230037523 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

La Boutique des idées est exonérée de TVA

<p><b>N°6/7</b></p> <p>Date</p> <p>heure</p>	<p>Identification de vos compétences</p>	<p>Approfondissement des métiers évoqués :</p> <p>travail sur les fiches métiers</p> <p>Analyse de la faisabilité au regard de vos besoins et de votre territoire d'activité</p>
		<p>Vos compétences professionnelles et personnelles : Identification - Classement – Analyse en points forts/souhaits d'acquisition ou renforcement.</p> <p>Lien avec des situations professionnelles à venir</p>
<p><b>PHASE DE CONCLUSION</b></p> <p><b>N°8/9</b></p> <p>Date</p> <p>heure</p>	<p>Votre Projet</p>	<p>Vos besoins de compétences ?</p> <p>Parcours de formation ?</p>
		<p>Votre plan d'action et ses étapes de réalisation</p> <p>Présentation de la synthèse et du plan d'action.</p>

● **Lieux de l'accompagnement** : Une alternance équilibrée de rendez-vous en présentiel et à distance peut être mise en place pour prendre en compte les contraintes de distance et de disponibilité. Elle est définie d'un commun accord au 1<sup>er</sup> entretien. Le présentiel doit être la règle.

Le lieu des RDV est défini d'un commun accord parmi les adresses de la liste suivante :

- La Boutique des idées , 29 rue du Thaurion 23 250 PONTARION
- ALISO, 2 rue Traversière 23 000 GUERET
- AGORA, 2 avenue du Docteur Butaud 23 400 Bourgneuf

## 4 – LES COMPETENCES DU CONSULTANT REFERENT

---

M sera accompagnée par Béatrice LARIVIERE, psychologue clinicienne du travail.

**Titulaire d'un Master 2 professionnel de Psychologie** Clinique et Psychopathologie, Clinique du Travail - Université Paris 7-Diderot - 2011

**Titulaire d'un DESS de Psychologie du Travail et Ergonomie des Organisations**  
Université de Bordeaux II – 1992

Béatrice LARIVIERE propose dans le cadre de la consultation L'Accolade de La Boutique des idées :

- **Accompagnement en bilan de compétences** : pour les personnes désireuses de faire le point sur leur relation avec le travail, de donner un nouvel élan à leur carrière professionnelle et de changer de métier ou de secteur. Mme Larivière possède une expérience pour l'accompagnement vers et dans l'emploi de personne en situation de handicap (mental ou psychique)
- **Consultation « souffrance au travail »** : un espace d'accueil et d'écoute, pour mettre des mots sur les maux, soutenir la compréhension de ce qui s'est détérioré dans le rapport au travail, favoriser un parcours de rétablissement personnel pour (re)trouver un rapport juste, sain et épanouissant au travail.
- **Groupes de parole et d'analyse de la pratique** : notamment, dans les secteurs social et médico-social pour favoriser prise de recul, élaboration des vécus et des émotions ressenties, questionnements posés par la pratique et les changements de postures professionnelles.

## 5 – LES CONDITIONS FINANCIERES

---

- **BASE DE CALCUL DES HONORAIRES**

**Prestation de bilan de compétences**

**Durée** : 2 mois / 24 heures (entretiens, recherches et synthèse)

- **TOTAL ..... 2000,00 Euros Net**  
**(T.V.A. exonérée — Art. 261.4.4 a du CGI)**

29, Rue du Thaurion 23 250 Pontarion - [laboutiquedesidees@orange.fr](mailto:laboutiquedesidees@orange.fr) – 06 17 86 38 62

SIREN/SIRET : 913 472 700 00016 – N° Association : W232005974

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75230037523 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

La Boutique des idées est exonérée de TVA

- Aucun pré-requis d'accès. Obligation légale de respecter un délai de 5 ans entre 2 bilans de compétences.
- Possibilité de prise en charge du coût du bilan de compétences par votre OPCO, ou par votre Compte Personnel de Formation (CPF : [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)), le plan de développement des compétences ou de reconversion de votre employeur, ou le C2P. Pour les demandeurs d'emploi : France Travail ainsi qu'une aide individuelle régionale. Votre Conseiller en Evolution professionnelle peut vous accompagner pour le financement.
- Si le bilan de compétences est réalisé dans le cadre du plan de développement des compétences, il fait l'objet d'une convention écrite entre l'employeur, le salarié (avec son consentement) et l'organisme prestataire du bilan de compétences. Le bilan de compétence peut être aussi réalisé en début de congé de reclassement.

***Un reste à charge de 150 € sera dû par le stagiaire dans le cas d'un financement via le CPF (sauf cas d'exonérations prévus par la loi). Depuis le 26 février 2026, le CPF est plafonné à 1600 euros (article 203 de la loi de finances 2026). Le prix ne doit pas constituer un frein à son accès, si vous avez des difficultés à réunir les fonds, contactez-nous pour que nous trouvions une solution***

#### ● CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE REGLEMENT

Nos CGV sont visibles sur le site de La Boutique des idées avec le lien suivant : [www.laboutiquedesidees.fr](http://www.laboutiquedesidees.fr)

Dans l'hypothèse où le bilan s'achève plus tôt que prévu à l'initiative du bénéficiaire, la prestation est due au prorata du temps utilisé conformément aux conditions de règlement de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS qui prend en charge directement la totalité des honoraires mais qui ne re-crédite pas votre Compte Personnel de Formation du montant non utilisé.

## 6 – NOS ENGAGEMENTS

---

### • NOS REGLES DEONTOLOGIQUES ET DE FONCTIONNEMENT :

Nous nous engageons à vous accompagner en mettant en œuvre tous les moyens prévus ci-dessus. Nous sommes également vigilants aux règles suivantes, en référence à notre déontologie :

- **La confidentialité et le secret professionnel** sur ce que vous écrivez, partagez lors de nos entretiens,
- **La valorisation et le non-jugement** : nous sommes attentifs aux besoins de confiance en soi, de reconnaissance que vous pouvez ressentir, dans une démarche appréciative,
- **Dire** tout ce que vous souhaitez dire et nous sommes à l'écoute dans tous les cas,
- **La ponctualité** : nous vous demandons aussi d'y veiller et de nous prévenir dès que possible de tout retard ou absence,
- **La co-responsabilité** : vous et nous sommes responsables de la bonne progression de votre démarche de bilan.

### • EN CAS D'INSATISFACTION OU DE RECLAMATIONS :

Nous cherchons à les limiter au maximum. C'est pourquoi nous prévoyons une évaluation en cours de bilan. Nous vous invitons, le cas échéant, à nous faire part de vos réclamations oralement et par mail.

Nous vous répondrons oralement et par mail sous une semaine. Dans l'hypothèse où cela s'avérerait justifié, nous vous proposerons de prolonger le bilan de 3 heures au moins.

Fait à Pontarion, le

Pour LA BOUTIQUE DES IDEES - Béatrice LARIVIERE – Directrice et Consultante Référente



29, Rue du Thaurion 23 250 Pontarion - [laboutiquedesidees@orange.fr](mailto:laboutiquedesidees@orange.fr) – 06 17 86 38 62

SIREN/SIRET : 913 472 700 00016 – N° Association : W232005974

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75230037523 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

La Boutique des idées est exonérée de TVA